

SAMEDI 16 JUIN 2018

À PARTIR DE 10H



**TOURNOI DE FOOT À 5
POUR LES FEMININES DE U7 À U10**

Pour plus d'information 06.85.65.30.90

INFORMATION SUR LE TOURNOI

Pourquoi ce tournoi:

Le FCSA a décidé d'organiser un tournoi basé sur le plaisir et dans le but de promouvoir et développer le football féminin.

A qui s'adresse ce tournoi :

Le tournoi du FCSA est ouvert aux clubs affiliés à la F.F.F. et aux joueuses licenciées des catégories U7(joueuses nées en 2011) à U10(joueuses nées en 2008) pour la saison.

Date, lieu et Horaires du tournoi:

Le tournoi se déroulera le samedi 16 juin 2018.

Le tournoi se déroulera au stade municipal de Sallèles d'Aude. Le tournoi se déroulera sur la journée et débutera à 10h.

Modalités du tournoi:

Les modalités du tournoi (poule, championnat, brassage....) seront annoncées le jour du tournoi car elles dépendent du nombre d'équipes présentes sur le tournoi.

Nombre d'équipes maximum : **16**

Règles du jeu du tournoi:

Les règles du jeu appliquées à ce tournoi seront celles du foot a 5: • 5 joueuses de champ par équipe.

- 3 remplaçantes par équipe.
- 2 éducateurs par équipe.
- Les touches seront jouées aux pieds avec possibilité de rentrer en conduite de balle.
 - Interdiction de marquer directement sur les touches.
 - pas de hors-jeu.

L'arbitrage sera assuré par les U13 du FCSA sous la supervision du référent arbitre du club. Hormis les joueuses et les éducateurs, il sera demandé aux autres personnes de rester à l'extérieur du terrain.

Restauration:

Le club assurera sur place la vente de nourriture et de boisson.

Un forfait avantageux de 60€ est proposé pour chaque équipe qui couvre 8 joueuses et 2 éducateurs, ce forfait comprend par personne: pain, steak, barquette de frites, boisson et dessert.

Animations:

Le club proposera sur place diverses animations, notamment un concours de penalty (participation 1€).

Tarif du tournoi:

le tournoi est gratuit.

Modalités d'inscription au tournoi:

Afin que l'inscription soit prise en compte chaque club désirent participer au tournoi doit faire parvenir par courrier postal le formulaire d'inscription dûment rempli, ainsi qu'éventuellement le chèque à l'ordre du FCSA pour le forfait repas de 60€ pour les équipes intéressées à l'adresse suivante:

Philibert Pascal
11 rue du mail
11120 St Marcel sur Aude

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

Article 1 : Ce tournoi est réservé uniquement aux équipes et aux joueuses licenciés de la F.F.F. Les équipes peuvent faire jouer que des joueurs licenciés dans leur club et dans les catégories U7 à U10. Il sera toléré la présence de 2 joueuses U11 (nées en 2007) par équipe pour permettre à certains club de proposer ce tournoi à ses joueuses. La fiche d'inscription des joueuses au tournoi devra être impérativement complétée et remise à la table de marque avant le début du tournoi.

Article 2 : Les équipes porteront les maillots représentant leur club. Les joueurs porteront la tenue autorisée officiellement (protège tibias obligatoire). Les équipes seront composées de 5 joueuses + 3 remplaçantes. Chaque équipe devra conserver la même composition pendant la durée complète du tournoi (pour les clubs représentées par plusieurs équipes). Les équipes disposeront à leur arrivée d'un vestiaire pour pouvoir se changer puis devront le libérer pour permettre aux équipes suivantes prévue dans le même vestiaire de se préparer à leur tour. Toutes les équipes disposeront d'un vestiaire en fin de tournoi pour que les enfants puissent se doucher et se changer.

Article 3 : Le règlement du tournoi sera celui du football établi par la FFF pour le foot à 5, les changements s'effectueront rapidement sur ordre de l'éducateur sans accord par l'arbitre (règle foot en salle)..

Article 4 : Les équipes recevront à leur arriver les modalités du tournoi, avec la composition des groupes et l'heure des rencontres.

Article 5 : L'arbitrage central sera assuré par les U13 du FCSA. Tous litiges non prévus par le règlement seront tranchés par les organisateurs avec la plus grande impartialité. Les arbitres centraux disposeront de feuilles de matchs et établiront pour chaque rencontre : le résultat du match et ils noteront le fair-play des équipes et de leurs entourages (éducateurs et accompagnants).

Article 6 : L'horaire des matchs qui vous sera indiqué sur le programme est donné à titre indicatif. Pour ne pas prendre de retard, les équipes devront veiller à être présentes à l'entrée des terrains désignés et ce, avant la fin du match en cours précédent leur match. La durée des matchs est de 12 minutes.

Article 7 : Sur les terrains (à l'intérieur des mains courantes) il sera toléré que la présence des joueurs, des arbitres et 2 éducateurs maximum. Le(s) éducateur(s) et les remplaçants se situeront coté défense.

Article 8 : Toutes les équipes seront récompensées par une coupe ou un trophée. Par ailleur, un trophée sera remis à la meilleure attaque, la meilleure défense ainsi qu'à l'équipe qui aura été jugé la plus fair-play du tournoi.

Article 9 : Tous les joueurs, dirigeants et accompagnateurs devront être assurés. Le club et le comité organisateur du FCSA décline toute responsabilité sur les accidents, pertes, dégradations et vols qui pourraient survenir pendant le déroulement de cette manifestation sportive.

Article 10 : Un parking gratuit non-surveillé sera mis à disposition à 300m du stade, le club et le comité organisateur du FCSA décline toute responsabilité sur les accidents, dégradations et vols qui pourraient survenir pendant le déroulement de cette manifestation sportive.

Article 11 : Tous les cas non prévus par ce règlement seront jugés par le comité d'organisation qui se réserve le droit de modifier ce règlement en cas de besoin.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU TOURNOI



Tournoi des Feminines 2018

Foot à 5

Sallèles d'Aude

NOM DU CLUB

.....

Numero d'affiliation F.F.F :

Nombre d'équipes engagées :

Forfait repas :

Joindre un chèque de 60€ l'ordre du « FCSA » avec ce bulletin.

Ce forfait comprend pain, steak, barquette de frites, boissons et dessert.

Ce forfait couvre 8 joueuses et 2 éducateurs.

NOM ET COORDONNEES DE LA PERSONNE A CONTACTER

Nom :

Prénom :

Adresse :

Email :

Téléphone :

Le bulletin est à renvoyer à l'adresse suivante:

Philibert Pascal

11 rue du mail

11120 St Marcel sur Aude



TOURNOI DES FEMININES DU FCSA 2018 FICHES D'ENGAGEMENT

CLUB					
Educateur1		Numéro de Licence		Téléphone	
Educateur2		Numéro de Licence		Téléphone	
NUMERO	NOM	PRENOM	CAT	NUMERO DE LICENCE	
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					